

## FAQ – voie technologique

En complément des webinaires :

---

1- Sur Onisep.fr, la voie technologique en première et terminale :

<https://www.onisep.fr/formation/apres-la-3-la-voie-generale-et-technologique/qu-est-ce-que-la-voie-generale-et-technologique/la-voie-technologique-en-premiere-et-terminale>

Pour en savoir plus sur le BUT :

<https://www.onisep.fr/formation/apres-le-bac-les-etudes-superieures/les-principales-filieres-d-etudes-superieures/les-but-bachelors-universitaires-de-technologie>

<https://www.iut.fr/le-but-et-ses-specialites/>

2- Site de l'académie de Grenoble, page sur la voie technologique :

<https://www1.ac-grenoble.fr/edito/la-voie-technologique-124087>

Contingentement des séries technologiques :

---

La notion de contingentement fait référence à une modalité d'affectation dans AFFELNET basée sur une capacité d'accueil limitée.

En 2022 :

- Séries contingentées : STMG, STD2A, STL, ST2S et STHR

Critères appliqués pour départager les candidats lorsque leur nombre dépasse la capacité d'accueil : notes de la classe de 2nde. (Sauf pour 1ère STD2A = élèves ayant suivi l'option "création et culture design" et STHR = élèves ayant suivi la 2nde spécifique STHR).

- Série non contingentée : STI2D

Quand le nombre de candidats dépasse la capacité d'accueil, il y a un ajustement des capacités.

Quotas des bacheliers technologiques en BUT :

---

C'est 50 % des places en BUT qui sont réservées aux bacs technologiques, dans la plupart des spécialités. En fonction des spécialités, le nombre de candidats n'est pas identique.

Ouverture de séries technologiques supplémentaires dans les lycées :

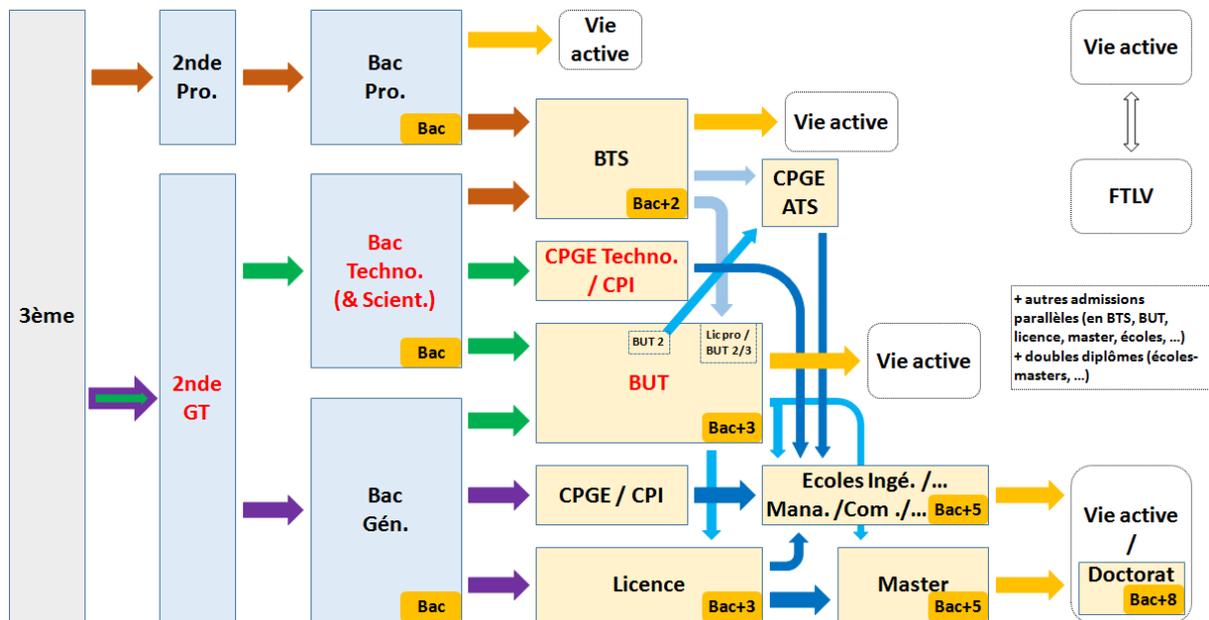
---

De manière progressive, quelques ouvertures de sections seront faites pour mieux couvrir le territoire.

Expérimentation parcours STL ou STI2D :

Il existe une expérimentation pour STI2D, STL et ST2S pour entrer directement dès la seconde dans le lycée qui propose l'une de ces trois séries technologiques en dehors du lycée de secteur.

Les principaux parcours de formation selon les voies technologique, générale ou professionnelle :



Diaporama de la présentation lors des webinaires à retrouver sur :

<https://www1.ac-grenoble.fr/edito/la-voie-technologique-124087>

FAQ :

<u><a href="#">STI2D</a></u>	<u><a href="#">STL</a></u>	<u><a href="#">STMG</a></u>	<u><a href="#">STHR</a></u>
<u><a href="#">ST2S</a></u>	<u><a href="#">STD2A</a></u>	<u><a href="#">S2TMD</a></u>	<u><a href="#">STAV</a></u>

---

# STI2D

---

Liste des lycées proposant la série STI2D : <https://sii.web.ac-grenoble.fr/article/carte-de-formations-des-sti2d-dans-lacademie-de-grenoble>

1. *Quel est le taux d'accès pour les bacs technologiques vers l'INSA ?*

Actuellement il y a 13 places à l'INSA de Lyon et 48 à l'INSA de Toulouse pour les élèves issus des bac STI2D et STL. Ils sont accueillis dans la filière réservée INS'AVENR à Lyon et Formation Active en Sciences (FAS) à Toulouse :

<https://www.insa-lyon.fr/fr/formation/fimi-filiere-ins-avenir>

<https://www.groupe-insa.fr/preparer/nos-plaquettes>

Il existe d'autres solutions dont le concours GEIPI-Polytech, les Arts & Métiers, la poursuite d'études après le BUT, la CPGE ATS (adaptation technicien supérieur), ...

GEIPI POLYTECH : <https://www.geipi-polytech.org/>

Arts et Métiers – Bachelor : <https://artsetmetiers.fr/fr/formation/bachelor-de-technologie>

2. *En STI2D, si le lycée de secteur ne propose pas l'enseignement spécifique souhaité (AC, EE, ITEC ou SIN), la dérogation est-elle de droit pour un autre lycée qui la propose ?*

Il n'y a pas de dérogation pour le passage en classe de terminale. Le changement d'établissement en classe de terminale est soumis à la capacité d'accueil du lycée souhaité.

3. *Quel est le profil des élèves se destinant à une voie scientifique à qui il faudrait plutôt conseiller la voie technologique ?*

En voie technologique, le plus souvent, le chemin pédagogique va du concret vers l'abstrait, de cas particuliers vers une généralisation, ce qui donne du sens aux apprentissages. Et le volume horaire permet à chacun d'avancer à son rythme.

4. *Des élèves motivés par les sciences expérimentales mais un peu faibles en maths, LV et français (entre 7 et 9/20 en 2nde) ont-ils leur place en STI2D OU STL ?*

L'engagement de l'élève dans les apprentissages est déterminant, plus qu'un niveau supposé ou constaté dans des conditions données. Si la formation correspond à ses goûts, si l'élève s'engage vraiment dans ses apprentissages, il devrait réussir.

5. *Un élève déjà dans le lycée en 2GT qui forme à STI2D ou STL a-t-il plus de chance d'être pris en STI2D ou STL qu'un élève qui fait sa 2GT ailleurs ?*

L'orientation des élèves en fin de seconde générale et technologique porte sur le choix d'enseignements de spécialité pour la voie générale ou sur une série pour la voie technologique. Quel que soit l'établissement dans lequel il est scolarisé en 2GT, il pourra postuler à une première STI2D ou STL.

Cependant, si l'élève souhaite vérifier son projet, il a intérêt à suivre en 2GT un enseignement optionnel qui lui permettra de mieux découvrir un domaine comme les Sciences de l'Ingénieur pour aller vers STI2D.

6. *Les matières technologiques sont-elles vraiment réalisables via le CNED dans le cadre d'une scolarité aménagée ? (Questions pour tous les bacs technos...)*

Il est très préférable d'effectuer les activités pratiques dans un établissement en présentiel.

7. *Le lycée de secteur du lycée Marie Reynouard est le lycée Pablo Neruda qui ne propose pas la spécialité ITEC. Est-ce qu'une dérogation pour un autre lycée est de droit ?*

Une demande de dérogation est toujours possible. Cependant, il n'y a pas d'enseignement spécifique (AC, EE, ITEC ou SIN) en première STI2D ; les quatre domaines sont traités. Un élève peut demander à changer d'établissement pour suivre la spécialité qu'il souhaite en terminale.

8. *Le concours GEIPI est-il différent pour les STI2D et les bacs généraux ?*

Oui, le concours GEIPI est différent pour les bacheliers STI2D et les bacheliers généraux. Des places sont réservées pour STI2D (environ 190 places sur différents campus pour la rentrée 2024) :

<https://www.geipi-polytech.org/terminale-technologique-integrez-une-ecole-dingenieurs-apres-le-bac>

GEIPI POLYTECH : <https://www.geipi-polytech.org/>

9. *Quel taux de réussite en L1 pour les bacheliers STI2D ?*

Le taux de réussite en licence est faible pour les bacheliers technologiques et peu élevé pour les bacheliers généraux. Elle dépend du baccalauréat d'origine, de la détention d'une mention ou pas, ...

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/parcours-et-reussite-en-licence-les-resultats-de-la-session-2021-88069>

10. *Quelle est la différence entre l'enseignement spécifique SIN en STI2D et la spécialité NSI en voie générale ?*

La spécialité NSI en bac général est principalement orientée sur les fondamentaux de l'informatique. Comme toute spécialité en voie générale, il y a 4h en première et 6h en terminale mais il faut arrêter une des trois spécialités de première en terminale. Beaucoup d'élèves ne poursuivent pas NSI en terminale.

L'enseignement spécifique SIN en STI2D est plus concret. L'informatique, le numérique, les systèmes à microcontrôleur (arduino, ...), les réseaux informatiques, ... sont traités. En première des activités SIN (et aussi AC, EE et ITEC) sont traitées dans les 12h d'enseignements dits IT et I2D, et en terminale 8h sont consacrées spécifiquement à SIN sur les 12h de l'enseignement dit 2I2D.

11. *La série technologique STI2D ouvre-t-elle à plus de mentions de BUT que NSI ?*

Les deux permettent d'accéder à de nombreuses mentions de BUT. Cependant, il est actuellement plus aisé d'intégrer une mention de BUT avec un bac STI2D qu'avec un bac général (toutes choses égales par ailleurs) car 50% au moins des places à l'entrée à l'IUT sont réservées aux bacheliers technologiques.

*12. Peut-on accéder aux écoles d'architecture après la série STI2D ?*

Oui, l'accès à des écoles d'architecture est possible. Ces élèves avaient choisi la spécialité AC (Architecture et Construction) en terminale STI2D.

*13. La série STI2D est-elle bien adaptée pour espérer faire une école d'ingénieur sans un niveau excellent en math ?*

La question est en fait d'ordre générale pour la voie technologique. Les prépas aux grandes écoles post bac techno sont réservées uniquement aux bacs technologiques et ils passent des concours réservés uniquement à ces prépas pour intégrer les mêmes écoles que les bacheliers généraux, ce qui est un vrai parcours alternatif aux classiques CPGE.

La voie STI2D est-elle bien adaptée pour espérer faire une école d'ingénieur avec un bon niveau sans être excellent en math ? Un élève peut se révéler en maths en STI2D et rejoindre la CPGE TSI. Il / elle peut aussi passer par un BUT puis faire une école d'ingénieurs (souvent par apprentissage) par la suite, ou encore passer par une CPGE ATS (post BUT2 ou BTS). C'est plébiscité par les DRH.

*14. La prépa TSI est-elle bien réservée au STI2D ?*

Oui. Environ 1300 élèves étaient inscrits à la rentrée 2021 en CPGE TSI (technologie et sciences industrielles) ce qui fait pas mal de places pour environ 30000 bacheliers STI2D, et tous obtiennent une école jusqu'aux plus prestigieuses.

Sur l'académie de Grenoble, le lycée Monge à Chambéry accueille une CPGE TSI :

<https://www.lycee-monge.fr/fr/cpge-prepa-tsi>

*15. Quelle proportion de filles en voie technologique, notamment STI2D ? Probablement peu. Quels moyens mettre en œuvre pour leur montrer que c'est aussi une voie pour elles ?*

Cela dépend des enseignements spécifiques, environ 25% en architecture et construction, beaucoup moins pour les autres. Les filles réussissent très bien en STI2D et ont de belles poursuites d'études.

Il est nécessaire de déconstruire les stéréotypes. Par exemple en faisant témoigner des femmes ingénieures, chercheuses, techniciennes, professeures, qui travaillent dans les domaines des sciences industrielles de l'ingénieur.

*16. Est-il plus facile d'intégrer un BUT génie mécanique et productive après un bac Sti2D qu'avec un bac général ?*

Oui, compte tenu du nombre de bacheliers STI2D et de l'obligation d'accueillir au moins 50% de bacheliers technologiques en première année de BUT. C'est vrai pour presque toutes les spécialités de BUT.

*17. De bons élèves de seconde qui se destinent à des études d'ingénieurs ont-ils plutôt intérêt à choisir une voie technologique comme la STI2D ?*

Cela dépend des appétences et des projets des élèves. Les parcours menant aux écoles d'ingénieur sont aujourd'hui beaucoup plus diversifiés qu'avant. Une orientation choisie est souvent synonyme de réussite. Le passage par une série technologique peut être une bonne stratégie.

*18. Existe-t-il des passerelles ensuite depuis le général vers la voie technologique ?*

Au cas par cas en fonction du dossier de l'élève et des spécialités prises en première générale. Par exemple, pour aller en terminale STI2D directement à partir de la première générale, il est nécessaire d'avoir choisi les spécialités Sciences de l'Ingénieur (SI) + Maths + Physique-Chimie en première générale.

*19. Stratégie d'orientation : vaut-il mieux intégrer la 2GT de son lycée de secteur ou postuler dès la 2nd sur l'établissement qui propose la voie technologique qui sera choisie en 1ère (sauf STHR bien entendu) ?*

Comme c'est l'application AFFELNET qui gère l'admission des élèves en première, il n'y a pas de priorité aux élèves qui sont déjà dans le lycée où il y a la série. On peut donc rester dans la 2GT de son lycée de secteur, puis demander la série souhaitée. Il est cependant souhaitable de suivre l'enseignement optionnel de 2GT correspondante pour vérifier ou construire son projet, s'il est proposé dans son établissement.

Il existe aussi une expérimentation pour STI2D pour entrer directement dès la seconde dans le lycée qui propose l'une de ces deux séries technologiques en dehors du lycée de secteur.

*20. Après un BUT, on peut ensuite faire un master ?*

50% des étudiants ayant validé un BUT vont poursuivre des études vers un Master ou une école d'ingénieur.

---

# STL

---

Liste des formations : liste des STL sur [https://bv.ac-grenoble.fr/carteforpub/form\\_gen](https://bv.ac-grenoble.fr/carteforpub/form_gen)

*21. Un élève qui souhaite travailler en laboratoire d'analyse médicale, quelle spécialité à prendre ?*

Les deux spécialités permettent d'envisager un BTS Analyses de biologie médicale.

*22. Quelle est la répartition entre la physique-chimie et les mathématiques dans les 5h ?*

La répartition effectuée est de 75% en physique-chimie et 25% en mathématiques, soit environ 3h30 en physique-chimie et 1h30 en mathématiques.

*23. Est-ce le même enseignant qui fait cette spécialité PC + maths ?*

En général, cet enseignement est assuré par deux enseignants, l'un de physique-chimie, l'autre de mathématiques.

*24. Quels sont les effectifs de ces classes ?*

Les effectifs de ces classes sont en général réduits, entre 18 et 25 élèves.

*25. Est-ce qu'un élève intéressé par le métier nutritionniste peut passer par un bac STL ?*

Nutritionniste n'est pas vraiment un métier. Si on parle de médecin nutritionniste, il faut conseiller évidemment la série générale pour des études de médecine. Si on parle de diététicien, un bac ST2S est approprié tout comme un bac STL biotechnologie.

*26. Est-ce que les classes préparatoires citées recrutent exclusivement sur les filières technologiques ou y a-t-il des quotas ?*

Les classes préparatoires citées dans le cadre du webinaire sont les suivantes :

- La CPGE TSI (technologie et sciences industrielles) qui prépare en 2 ans aux concours d'accès d'écoles d'ingénieurs ;
- La CPGE TB (technologie et biologie) qui prépare en 2 ans aux concours d'accès à des écoles d'ingénieurs en sciences du vivant et aux écoles vétérinaires ;
- La CPGE TPC (technologie, physique et chimie) qui prépare en 2 ans aux concours d'accès d'écoles d'ingénieurs en chimie ou en physique.

S'ajoutent à ces CPGE quelques écoles d'ingénieurs qui recrutent directement après le bac STL ; c'est le cas du groupe INSA, du réseau Polytech et du cycle préparatoire CITI (ENSCR).

Concernant la CPGE TSI :

Une CPGE TSI existe au lycée Monge à Chambéry : <https://www.lycee-monge.fr/fr/cpge-prepa-tsi>

Cette CPGE en 2 ans est réservée aux élèves de STL et STI2D. Il existe au lycée Monge un format en 3 ans, destiné aux élèves de certains baccalauréats professionnels.

### Concernant la CPGE TB :

La CPGE TB s'adresse aux élèves de STL (toutes spécialités) et STAV.

Cette CPGE permet d'accéder aux concours d'entrée vers des écoles d'ingénieurs en biologie ou au concours vétérinaire avec un concours d'entrée spécial et des places réservées dans les écoles pour ces élèves de CPGE.

Il y a 4 concours spécifiques à l'issue de cette CPGE :

- Le concours A TB avec 13 écoles d'ingénieurs en agronomie, en agro-alimentaire ou en environnement ;
- Le concours A Polytech TB qui mène aux 13 écoles du réseau Polytech en génie biologique ;
- Le concours A TB ENV qui permet d'entrer dans l'une des 4 écoles nationales vétérinaires (ENV Alfort, ENV Toulouse, VetAgroSup Lyon et Oniris Nantes) ;
- Les écoles normales Supérieures (ENS) qui offrent 5 places aux étudiantes et étudiants issus d'une CPGE TB via un concours spécifique.

### Concernant la CPGE TPC :

La CPGE TPC est réservée aux élèves de STL et permet d'accéder aux écoles d'ingénieurs en physique ou en chimie avec un concours réservé.

*27. Est-ce que les élèves issus de bac STL réussissent en CPGE véto ? Avez-vous des retours ?*

Oui car il y a un concours véto réservé aux prépa TB qui elles-mêmes sont réservées aux STL et STAV

Pour vétérinaire, possibilités de parcours esquissées sur la fiche formation nationale Onisep.fr

DE de docteur vétérinaire : <https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/diplome-d-etat-de-docteur-veterinaire>

Pour vétérinaire toujours, comme pour toutes les formations accessibles sur concours, il faut regarder le taux de candidats par place au concours. Il y a un concours réservé aux STL/STAV avec un nombre de candidats par place bien inférieur à celui dans lequel candidatent les étudiants de prépa venant de la série générale. Il y a donc plus de chances d'entrer en véto en passant par STL/STAV que par la série générale.

*28. Tous les collèges feront-ils part de l'expérimentation de dérogation vers le lycée technologique hors secteur de recrutement ?*

Il s'agit dans un premier temps d'une expérimentation qui ne sera pas proposée à tous les établissements.

*29. Les titulaires de Bac Pro ne sont-ils pas prioritaires pour entrer en BTS ?*

Il existe des quotas et places réservées pour les bacs professionnels en BTS mais de nombreux élèves de la voie technologique peuvent également y accéder.

*30. Quelle réussite pour intégrer une école vétérinaire ?*

Oui, il y a des places réservées en école véto pour les étudiants de prépa TB, prépa réservée aux bacheliers STL biotechnologies et STAV.

*31. Quels sont les écarts en mathématiques par rapport à un bac général ?*

En voie technologique, il y a 3 heures de mathématiques dans les enseignements communs. Dans certaines séries, le poids est renforcé (par exemple en STL, STI2D).

*32. De bons élèves de seconde qui se destinent à des études d'ingénieurs ont-ils plutôt intérêt à choisir une voie technologique comme STL ?*

Cela dépend des goûts et aptitudes de chaque élève. Il existe des voies intéressantes pour les élèves, futurs étudiants qui souhaitent faire des études d'ingénieurs en passant par une voie technologique, via des concours réservés.

*33. Différence entre DTS et BTS ?*

Le DTS imagerie médicale et radiologie thérapeutique est un diplôme de Technicien Supérieur, il se prépare en 3 ans. Le BTS est le Brevet de Technicien Supérieur, il se prépare en 2 ans.

Le DTS imagerie médicale et radiologie thérapeutique donne l'attribution à 180 crédits européens et confère le grade de licence.

*34. Pour faire des études vétérinaires, venir d'une filière STL est-il "pénalisant" par rapport à des élèves qui viennent de filière générale avec des spécialités scientifiques ?*

Il y a un concours véto réservé aux prépas TB, qui elles-mêmes sont réservées aux STL et STAV.

*35. Stratégie d'orientation : vaut-il mieux intégrer la 2GT de son lycée de secteur ou postuler dès la 2nd sur l'établissement qui propose la voie technologique qui sera choisie en 1ère (sauf STHR bien entendu) ?*

Comme c'est l'application AFFELNET qui gère l'admission des élèves en première, il n'y a pas de priorité aux élèves qui sont déjà dans le lycée où il y a la filière. On peut donc rester dans la 2GT de son lycée de secteur, puis demander la série souhaitée.

Il existe aussi une expérimentation pour STI2D et STL pour entrer directement dès la seconde dans le lycée qui propose l'une de ces deux séries technologiques en dehors du lycée de secteur.

---

# STMG

---

36. Est-ce qu'un bac STMG permet d'intégrer un BUT GACO ?

Oui, il est tout à fait possible d'intégrer un BUT GACO avec un bac STMG. 50% des places sont d'ailleurs réservées à des bacheliers technologiques.

37. La poursuite d'étude en droit et la réussite dans ces filières sont-elles possibles après STMG ?

Éléments de réponse : <https://www.onisep.fr/formation/apres-la-3-la-voie-generale-et-technologique/qu-est-ce-que-la-voie-generale-et-technologique/la-voie-technologique-en-premiere-et-terminale/le-bac-stmg-sciences-et-technologies-du-management-et-de-la-gestion>

La poursuite des études en droit est théoriquement possible. Cette possibilité pourrait être renforcée prochainement par l'ouverture de l'option DGEMC aux élèves de la voie technologique.

38. Faudrait-il imaginer un enseignement optionnel sur la culture entrepreneuriale ? greffé à un projet mini entreprise par exemple ? avec des heures supplémentaires et la possibilité de présenter au bac un "chef d'œuvre" ?

Développer la culture entrepreneuriale chez les élèves est un point particulièrement intéressant qui peut être largement traité dans le cadre des programmes de l'enseignement de Management, sciences de gestion et numérique sous la forme par exemple d'un projet avec éventuellement mini entreprise. Il n'est pas recommandé de faire réaliser un chef d'œuvre car le bac technologique n'a pas pour vocation de travailler à la réalisation d'une production à caractère professionnel.

39. Quel % d'élèves de STMG vont en BUT ? en BTS ? et autre ?

De l'ordre de 15% en BUT, 35% en BTS, 3% DCG, 3% CPGE ECT, 23% Licence, Autre formation ou vie active 20%.

40. Comment lutter contre les fausses représentations que beaucoup d'élèves se font de la filière STMG dès la 3ème, arrivant en 2nde avec un faible niveau et le seul but d'obtenir la filière STMG (et l'obtenant (!)) puis qui continuent de ne pas fournir le travail attendu... et compromettent leur parcours postbac, loin de formations "théoriquement" accessibles.

Vaste question. Certains chefs d'établissement refusent d'orienter les élèves en difficulté en STMG "parce que ce serait plus facile". Rappeler les parcours de réussite en STMG, s'appuyer sur des exemples d'élèves devenus étudiants puis professionnels. Rappeler l'exigence des contenus des programmes...

41. Aurons-nous une présentation sur les critères d'affectation des élèves (notes retenues, nombre de places, nombre de reçus/nombre de vœux formulés...) ?

Se reporter aux statistiques de l'orientation

*42. Quelle est la réussite des élèves de STMG en DCG ?*

Le DCG est une formation exigeante, qui demande de la rigueur et de la continuité dans le travail. La clé est l'attitude face au travail. Les STMG qui s'en donnent les moyens y réussissent bien et obtiennent leur diplôme. A noter il y a des besoins de recrutements très importants dans le secteur de la comptabilité. Suite au DCG, possibilité d'insertion professionnelle ou de poursuite en DSCG éventuellement en alternance.

*43. Peut-on intégrer une fac de droit avec un bac STMG ?*

Les élèves peuvent y rentrer mais :

1. Licence sous tension : bcp de demande
2. L'exigence de travail est forte, on observe que les taux de réussite des STMG est bcp moins bon que les bacs généraux.

*44. Où est située la classe prépa ECT de l'académie ?*

Elle se trouve au lycée des Eaux Claires à Grenoble.

---

# STHR

---

*45. Est-il possible d'accéder à la STHR depuis n'importe quelle 2nde GT, ou faut-il faire une 2nde spécifique ?*

L'orientation en STHR se fait "normalement" en fin de troisième par une entrée en seconde STHR. Il est possible cependant en fonction des places disponibles dans les établissements (lycée Lesdiguières de Grenoble, lycée Savoie-Léman de Thonon les bains sur l'académie de Grenoble) d'emprunter une passerelle seconde GT vers première STHR. A noter que la réversibilité est également possible suite à une seconde STHR.

*46. Après une seconde STHR, un élève peut-il retourner en 1ere générale ou suivre une autre 1ere technologique, autre que STHR ?*

Cette série de bac technologique est choisie en fin de 3e car la formation spécifique commence dès la 2nde. Dans cette classe de seconde spécifique, les élèves découvrent le secteur dans sa grande diversité

Les réorientations après une seconde STHR sont possibles. L'accès direct en 1ère est beaucoup plus difficile mais pas impossible notamment en 1ère technologique.

*47. Pourquoi cette 2nde techno n'existe-t-elle que pour STHR ? Pourquoi pas 2nde STL par exemple ?*

Le schéma d'orientation en STHR est ainsi fait. La réussite en 1ère STHR et en terminale est favorisée par une découverte du secteur en seconde par le biais de TP dans les enseignements technologiques (cuisine, services en salle ou à l'hôtel) ainsi que par un stage de 4 semaines en seconde STHR.

*48. Un élève de 2nde générale souhaitant aller en 1ère STHR ne devrait-il pas alors également faire un vœu de redoublement en 2nde STHR ?*

Demander un redoublement en seconde STHR peut s'entendre dans des cas particuliers de niveau insuffisant couplé à un projet personnel clair pour l'hôtellerie restauration.

*49. Combien y a-t-il eu de places en 1ère STHR pour des élèves venant de seconde générale cette année ?*

Sur les deux établissements qui proposent STHR (lycée Lesdiguières de Grenoble et lycée Savoie-Léman de Thonon les bains) au total de l'ordre de 25 places.

---

# ST2S

---

*50. Est-ce qu'un élève sortant de ST2S peut intégrer une licence de psychologie ?*

Les bacheliers ST2S de bon niveau et autonomes réussissent en licence de psychologie.

*51. Est-il possible de rentrer en ST2S après une première générale, quel niveau est attendu le cas échéant ?*

Entrer en terminale ST2S après une première générale est un vrai défi car il y a des enseignements très spécifiques en première ST2S notamment en STSS. Cela se fait mais vraiment au cas par cas et avec un sérieux accompagnement

*52. Une de mes élèves de seconde souhaite être psychométricienne et se heurte à un choix cornélien ST2S son premier vœu ou général ce que lui laisse sous-entendre les écoles ? Que lui conseiller ?*

Pour psychomotricité c'est délicat de répondre. Si on regarde les statistiques, il y a une majorité de bacheliers (ex S) mais il y a également des bacheliers ST2S qui intègrent et réussissent.

*53. Quels lycées de l'agglomération grenobloise proposent le bac ST2S ?*

Lien vers les lieux de formation ST2S :

[https://www.onisep.fr/recherche?context=what\\_where&context\\_params\\_list\[custom%2Fcommon\\_academie\\_value\\_ms\]\[\]=Grenoble&from\\_global=lieu%20de%20formation&text=ST2S](https://www.onisep.fr/recherche?context=what_where&context_params_list[custom%2Fcommon_academie_value_ms][]=Grenoble&from_global=lieu%20de%20formation&text=ST2S)

*54. Avec ST2S, est-ce possible de faire des études de médecine ?*

Ce n'est pas la voie privilégiée mais la possibilité n'est pas fermée pour des élèves qui ont, au lycée, des capacités de travail importantes. L'évolution des études de médecine va peut-être permettre également d'en faciliter l'accès aux élèves de ST2S. Nous n'avons toutefois pas encore suffisamment de recul pour le vérifier.

Dans le domaine du soin, l'orientation conseillée est plutôt vers les métiers du paramédical, et ils sont assez nombreux pour répondre à des attentes diverses.

*55. La poursuite d'étude en école d'infirmière est-elle possible après ST2S ?*

Bien sûr, c'est même l'orientation majoritaire pour nos élèves. Ils sont plus facilement sélectionnés en IFSI que les élèves issus de l'enseignement général.

Les spécialités abordées dans la section sont un vrai plus puisqu'elles leur permettent de débiter les études d'infirmier avec un socle de connaissances de base solide (connaissances des publics et des établissements de santé, connaissances du vocabulaire technique et scientifique, connaissances du corps humain...).

C'est également le cas en ce qui concerne les poursuites d'études dans les formations sociales.

---

## STD2A

---

56. Combien de places en STD2A ?

4 établissements préparent cette série : lycée Astier à Aubenas, lycée Argouges à Grenoble, lycée des métiers Léonard de Vinci à Villefontaine, lycée privé Montplaisir à Valence.

Places : x35 au lycée Léonard De Vinci à Villefontaine, x70 au lycée Argouges à Grenoble, x50 au lycée Montplaisir à Valence, x35 au lycée Astier à Aubenas

---

## S2TMD

---

57. Où est proposé le bac S2TMD dans l'académie ?

Le bac S2TMD est proposé à Annecy au lycée Gabriel Fauré (et au lycée St Exupéry à Lyon).

58. Où préparer la 1<sup>re</sup> S2TMD en France ?

[https://www.onisep.fr/recherche?context=what\\_where&from\\_global=lieu%20de%20formation&text=S2TMD](https://www.onisep.fr/recherche?context=what_where&from_global=lieu%20de%20formation&text=S2TMD)

59. Quel est l'intérêt du bac S2TMD par rapport à un élève qui ferait une filière générale avec une spécialité théâtre ou danse et un parcours au conservatoire en parallèle ?

L'intérêt de choisir S2TMD est que l'emploi du temps est aménagé car une partie de leurs cours est dispensé au conservatoire.

Pour S2TMD, l'option en seconde n'est pas déterminante ; c'est le projet qui compte. Les élèves qui ne sont pas connus du conservatoire associé passent une audition qui permet de vérifier l'adéquation de leur niveau aux attendus du BAC (afin de ne pas les leurrer) et un entretien afin parfois d'éclairer leurs hésitations en général et technologique

60. Un élève de l'académie de Grenoble peut-il rejoindre l'académie de Lyon pour y suivre la S2TMD pour des raisons de proximité géographique ?

Oui.

61. Pour accéder à ce lycée, les élèves sont-ils recrutés avec une évaluation avant d'entrer ?

Il y a une audition au conservatoire pour s'assurer que les élèves ont une pratique qui justifie leur place dans cette série. C'est identique pour les enseignements optionnels proposés en seconde.

# STAV

62. Avez-vous des effectifs pour le nombre d'élèves de STAV poursuivant en classe prépa ?

Dans la région académique, nous avons en moyenne chaque année 700 élèves en terminale STAV, qui effectuent des vœux dans Parcoursup conformément aux statistiques nationales, à savoir près de 90% des titulaires d'un bac STAV poursuivent en BTSA. Le BUT génie biologique recueille quelques candidatures et enfin les classes préparatoires aux grandes écoles Technologie-Biologie. Il faut aussi compter avec les CS certificats de spécialisation qui proposés en apprentissage offrent une autre possibilité de poursuite d'études.

63. Qu'en est-il de la formation STAV pour une poursuite en école de vétérinaire ?

Il y a des places réservées en école véto pour les étudiants de prépa TB, prépa réservée aux bacheliers STL biotechno et STAV.

Il y a 8 CPGE TB en France (214 places dans Parcoursup en 2022) dont une à la Martinière à Lyon (32 places). Le programme qui s'adresse aux bacheliers STAV et STL aux résultats homogènes, est très proche dans ces contenus de la prépa BCPST.

Cette prépa ouvre sur 3 concours de la banque AGRO-VETO :

- Concours A TB (écoles d'ingénieurs en agronomie, en agroalimentaire ou en environnement)
- Concours A TB ENV (écoles nationales vétérinaires)
- Concours Polytech A TB (écoles en génie biologique)

**A noter :** les écoles nationales vétérinaires ont 7 voies d'accès différentes. Pour 2022, l'arrêté ministériel prévoyait pour la voie A TB – 11 places au total.

(Voie A : BCPST /Voie B : L3 scientifiques/ voie C : DUT + certains BTS/BTSA/ voie D : titulaires d'un grade médical ou M2 Bio/  
Voie E : réservé ENS)

NOMBRE DE PLACES OFFERTES AU CONCOURS COMMUN D'ACCÈS DANS LES ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

	Voie A	Voie A TB	Voie B	Voie C	Voie D	Voie E	Voie post-bac
École nationale vétérinaire d'Alfort	76	2	17	30	1	3	40
École nationale vétérinaire de Toulouse	80	3	15	26	2	/	40
École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique (Oniris) (cursus vétérinaire)	81	3	21	19	1	/	40
Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup) (cursus vétérinaire)	86	3	15	20	1	3	40
<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>11</b>	<b>68</b>	<b>95</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>160</b>

Pour vétérinaire, possibilités de parcours esquissées sur la fiche formation nationale Onisep.fr DE de docteur vétérinaire : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-metier/metiers/veterinaire>

La voie C du concours ENV est accessible après un BTSA + [une prépa ATS \(en 1 an\)](#).

*64. Un élève en 2nde STAV peut-il revenir en 1ere générale ?*

Un élève qui choisit de réaliser sa seconde GT en lycée agricole, est bien dans une seconde identique à celle qu'il aurait pu suivre dans son lycée de secteur. Il n'y a pas de seconde STAV !!

Le programme est strictement le même, à l'issue de la seconde il a les mêmes opportunités qu'un élève demeuré dans l'Education nationale. En lycée agricole en 2de GT il a la possibilité de suivre l'enseignement optionnel Ecologie, Agronomie, Territoires et Développement Durable qui lui permet de découvrir les spécificités de ces enseignements du monde du vivant.

Il peut poursuivre en lycée agricole en bac général il aura un enseignement de spécialité Ecologie-Biologie, associé à des mathématiques et de la Physique-Chimie le plus souvent.

Il peut choisir de poursuivre en bac STAV en lycée agricole toujours, voire en STL 4 lycées de l'Enseignement agricole proposent cette série.

Il peut demander à rejoindre un lycée de l'Education nationale pour préparer un bac général ou technologique de son choix via les procédures en vigueur (dossier ou AFFELNET).

Dans la même logique un élève ayant réalisé sa 2de GT dans un lycée de l'Education nationale, peut tout à fait rejoindre la série STAV en 1<sup>ère</sup>.

*65. Les stages en STAV sont-ils sur les 3 ans ?*

Le bac STAV est construit à l'identique des autres bacs technologiques, il est accessible après une classe de 2de GT sur avis du conseil de classe et décision du chef d'établissement. Selon les académies et qu'il est dispensé dans un établissement public ou privé, il est intégré à la procédure AFFELNET.

Les stages sont donc réalisés durant les deux années qui composent ce parcours de baccalauréat technologique.

En 2de GT suivie dans un lycée d'enseignement agricole, l'élève peut choisir de suivre – lorsque cela est proposé par le lycée – l'enseignement optionnel « Pratiques Professionnelles » qui n'est pas un stage mais qui permet d'ancrer la formation dans une approche métier.

Dans le cycle du baccalauréat STAV :

- 3 stages collectifs d'une semaine chacun, l'un pour comprendre les dynamiques et les processus de développement en jeu sur un territoire, le second pour analyser une activité dans sa continuité et dans sa diversité et le troisième pour réfléchir sur ses conduites et ses pratiques en matière de santé et de développement durable, pour favoriser un comportement responsable dans la vie professionnelle et personnelle ;
- 1 stage individuel de 5 semaines réalisé en entreprise ou en organisme professionnel.